Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 1

Artikel: La race latine et la race germanique
Autor: J.Z.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181746

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

petits corsages bariolés qu'on a tirés d'un pantalon hors d'usage, et ces charmants bonnets de garçons adroitement taillés dans un vieil habit d'uniforme.

Chaque jour amène quelque nouvelle misère à soulager et partant quelque importunité. Mais on n'importune jamais ma voisine ; toujours bonne, toujours sereine, à tous elle a quelque chose à donner : peu de paroles et beaucoup d'objets.

Et quand je vois ce dévouement de tous les instants, cet esprit de sacrifice, cet oubli de soi, je me dis souvent :

Oh! que les cœurs larges sont heureux!

Thermes de Lessus. L. C.

La merveille dans la poche de gilet.

Il y a bien des objets qui nous entourent et dont nous nous servons très souvent sans que nous nous soyons jamais donné la peine de nous rendre compte de leur construction, de leur composition ou des conditions de leur existence. Combien de nos lecteurs ont examiné en détail cette petite merveille qu'ils consultent à chaque moment et qui se nomme la montre? Et cependant tous trouvent très naturel que cette machine soit continuellement en mouvement, le jour et la nuit, par le chaud et par le froid, qu'elle compte et qu'elle indique exactement et pendant des années les parties les plus petites du temps. — Nous n'avons pas la prétention d'en donner une description ; nous voulons seulement faire remarquer deux ou trois faits qui s'y rapportent.

Quand on ouvre une montre à cylindre de grandeur moyenne, dont le cadran a 18 lignes de diamètre, nous voyons une petite roue, le balancier, qui oscille très rapidement et qui a un diamètre de 21 millimètres, dont 66 millimètres de circonférence. Dans une bonne montre, un point quelconque de cette roue parcourt à chaque oscillation les trois quarts d'un cercle, c'est-à-dire plus de 49 millimètres. En comptant exactement les oscillations on voit qu'il y en a 5 par seconde, 18,000 par heure, 432,000 par jour. Un point de la circonférence parcourt donc dans un jour un chemin de 432,000 $\times$ 49 millimètres = 21,168 mètres = plus de 4 1/3 lieues suisses.

Une chose plus étonnante encore est l'exactitude de la montre.

Les oscillations deviennent isochrones (d'égale durée) par le ressort spiral. La marche de la montre se règle en allongeant ou en raccourcissant ce ressort, ce qui a lieu en déplaçant l'aiguille de la rosette soit vers le mot de *retard* ou vers celui d'*avance;* par cela, les oscillations deviennent plus ou moins rapides, plus ou moins longues. — Si une montre, en 24 heures, accuse une différence de 2 minutes, chaque oscillation, comme il y en a 432,000 pendant ce temps, est trop grande ou trop petite de la 3600e partie d'une seconde. Voulons-nous que la montre ne diffère que d'une demi minute, c'est exiger que chaque oscillation soit tout au plus trop lente ou trop rapide de la 14,000e partie d'une seconde. Aug. R.

Notre compatriote, M. W. Reymond, appelé dernièrement par le gouvernement genevois à donner à Genève un cours public sur l'*Histoire de l'Art*, a eu, paraît-il, beaucoup de succès, témoin ces quelques lignes que nous empruntons à une lettre particulière de Genève.

« Le cours donné ici par votre ami, M. W. » Reymond, auquel j'ai assisté, a fait le plus » grand plaisir à ses nombreux auditeurs. Ses dix » séances ont été suivies du commencement à la fin » avec beaucoup d'assiduité, et il n'est maintenant » pas un d'entre nous qui n'ait une idée très claire » des différents ordres de l'architecture, qui ne puisse » dire, à la vue d'un monument, auquel de ces or- » dres il appartient, à quelle époque il remonte et » quels sont les principaux traits qui le caractéri- » sent. Et toutes les définitions données par le pro- » fesseur sont assaisonnées d'observations piquantes, » justes, bien trouvées, qui donnent à ses entretiens » le plus agréable intérêt. »

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que l'accueil fait à M. Reymond, à Genève, et les éloges qui lui ont été donnés par la presse genevoise, ont engagé ses amis de Lausanne à lui demander de bien vouloir répéter son cours dans notre ville, qu'il doit quitter prochainement pour se rendre à Paris. Cédant à ces sympathiques sollicitations, M. Reymond s'est décidé à nous répéter son cours dans la salle du *Musée industriel*. La première séance aura lieu, à 3 heures, le 11 courant. Espérons que les intéressants entretiens de notre compatriote seront suivis avec empressement et qu'il emportera de son séjour de Lausanne des souvenirs qui le ramèneront plus souvent au milieu de nous.

La race latine et la race germanique.

De nos jours, on voudrait nous faire accroire que la race latine est dégradée, déchue, et que les Allemands du Nord sont le peuple de l'avenir.

L'histoire et l'observation ne sont pas de cet avis.

Aucun être créé ne forme, par lui-même, un tout complet et indépendant. Dans la famille, chaque membre a son rôle. Dans la société, chacun a sa profession. Dans le genre humain, chaque nation a sa tâche.

Les peuples de l'Orient, peuples voués à l'immobilité et à la contemplation, forment le cerveau chargé de fournir les systèmes religieux et philosophiques. Chez eux, les sciences et les arts florissaient, alors que les autres peuples étaient encore incultes.

Ce sont les Orientaux qui, par leurs émigrations, ont formé le Grèce, chargée d'analyser les sciences synthétiques et concrètes de l'Orient, pour les peuples plus mobiles de l'Occident.

Ce sont les Orientaux qui, par les croisades et par la conquête de l'Espagne, sont venus rendre la vie intellectuelle, les sciences et le commerce à l'Europe féodale et croupissante sous le joug de l'empire germanique, avec ses princes, ses ducs, ses comtes et ses barons.

C'est de l'Orient que, à la fin du XIVe siècle, alors que le clergé étouffait sous son vaste éteignoir, non-seulement toute science, mais jusqu'à la liberté de penser, nous vinrent les précieux manuscrits littéraires, philosophiques et religieux qui, multipliés par l'imprimerie, ramenèrent à la vie intellectuelle l'Euroge agonisante sous les lourdes chaînes du papisme.

La race latine reçut des Grecs les travaux de l'esprit et de la pensée. Jusque-là, les Romains s'étaient occupés à faire la conquête du monde, à y organiser l'administration, les lois, à établir le moule dans lequel le christianisme vint s'établir plus tard. Ce furent les latins qui répandirent les lumières de la Grèce, les sciences, les arts, chez les peuples soumis à sa domination. La France, outre sa clarté de langage, possède, au plus haut degré, l'esprit social et quelque chose d'humain. Français veut dire aimable et civilisé.

Quand les sciences, les arts, l'industrie, la littérature, à force de raffiner la vie, eurent corrompu la société, comme ce fut le cas de Rome, à la fin de la république et sous les empereurs; quand, pour satisfaire aux raffinements de la vie, les grands opprimèrent les peuples, alors arrivèrent du fond de de la Scandinavie, des rives du Don, des masses de barbares, qui envahirent les populations amollies, leur rendant des éléments sains de corps, mais ne les civilisant pas. Au contraire, ce sont les barbares du Nord qui acceptèrent la langue, la religion et les sciences des peuples vaincus.

La Suisse est un composé de toutes les races; on y trouve des peuples de la Frise, de la Saxe, de la Bourgogne, de la Suède, des Allemani, et même de l'extrême Orient dans les Grisons. Ces diverses races furent civilisées par les ermites qui fondèrent des villages, encouragèrent l'agriculture.

Il lui manquait l'esprit national. Il lui vint des Latins.

Du temps de Jules-César, un seul passage des Alpes était connu, le grand Saint-Bernard. On établit à Octodurum (Martigny) un camp retranché, afin de maintenir le passage. Un autre établissement se fit à Agaunum (Saint-Maurice). On établit même un système de signaux, partant de la tour de Martigny. Celles de Saint-Triphon, de Gourze et de la Molière, faisaient partie de ce système. Or il arriva, sous le règne de Domitien, qu'une persécution des chrétiens fut ordonnée. Une des légions au service de Rome, la légion thébaine, composée de chrétiens, ayant refusé d'aller incendier et tuer ses coreligionnaires, fut d'abord décimée par ordre du commandant en chef. Cette peine n'ayant ébranlé en rien la volonté et la croyance de la légion, on la fit entourer de légions païennes, et massacrer. Ce fut à dater de cette époque, qu'Agaunum fut appelé Saint-Maurice, du nom du chef des Thébains. Au quatrième siècle, on construisit l'église de Saint-Maurice, qui devint un lieu de pélerinage pour les peuples chrétiens.

Le massacre des Thébains produisit une grande sensation sur toute la Suisse. Des soldats de cette légion, échappés au massacre, ou absents au moment où il eut lieu; peut-être même de leurs coreligionnaires aussi, fondèrent des établissements religieux en Suisse, entr'autres à Zurich et à Soleure, où ils subirent le martyre. C'est dans ce culte des Thébains que se transfigura le vieux culte de la liberté et de la bravoure en Suisse. On admirait ce martyre affronté avec la plénitude de la foi, ce courage moral s'opposant à l'arbitraire et à la violence tyrannique. Dans la durée de plusieurs siècles, cette admiration secrète de l'indépendance morale a préservé les Suisses du lâche servilisme. Telle est la haute signification de la légende thébaine.

De nos jours, nous sommes loin de l'époque des ermites. La Suisse a résisté à la tyrannie et survécu à bien des bourrasques. Mais le germe latin a persisté, nous en prenons à témoin le martyre du major Davel, et si, dans nos fastes militaires, nous n'avons pas de Marengo, de Iéna, d'Austerlitz, à célébrer, nous avons tous une même idée, celle de nous sacrifier pour notre indépendance. J. Z.

Lausanne au XIIIe siècle.

(Notes extraites d'un ancien manuscrit.)

II

L'église de St-François. — Cette église était le temple du couvent des frères mineurs de St-François. Le terrain qu'elle occupe, celui où existait l'ancien couvent, fort considérable, les cloîtres, cours à l'entour, jardins et fonds attenant, avaient été donnés en l'an 1258 à la seconde fête après la Toussaint, aux frères mineurs de St-François, de la province de Bourgogne, et cela par le nommé Pierre Dappifer, riche citoyen de Lausanne, et Jaquette son épouse, et ce pour *medeler* leurs âmes et leur octroyer pardon de leurs péchés, et santé spirituelle.

Cette église fut, au commencement du XIVe siècle, mise au rang des églises paroissiales de la ville; elle est assez bien bâtie quoique sa fondation date du siècle de la plus grande barbarie. Le magistrat de Lausanne y a fait faire à grands frais un buffet d'orgue avec des ornements du meilleur goût sur une grande tribune soutenue par une colonnade sous laquelle se trouve la porte au couchant de la nef, en face du chœur, lequel a été aussi très bien réparé. C'est sur les marches de cette porte que fut assassiné, l'an 1661, Egmond Leeslie, chevalier anglais et l'un des juges qui avaient signé la sentence de l'infortuné Charles Ier, roi d'Angleterre. Leeslie s'était retiré à Lausanne, se croyant en sûreté, mais deux étrangers très bien montés, et qui prirent bien leurs mesures, lui tirèrent chacun deux coups de pistolet, prirent la fuite et s'éloignèrent avec tant de diligence qu'il fut impossible de les arrêter. Toutes les blessures étaient mortelles; on le fit inhumer dans une petite chapelle qui joint la porte; sa tombe est couverte d'un grand marbre qui contient l'inscription où sont ses titres et la fatale histoire.

Attenant à l'église, en face, sur la place, se voyent des Halles très considérables que le magistrat a fait bâtir pour la commodité et la sûreté du commerce.

Derrière ces Halles, il y a des magasins appartenant au public et remplis de matériaux servant à bâtir. Au milieu de l'église et dans une ancienne